



Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Séance n°59 du jeudi 27 mars 2014, 11h15, salle 2238, Géopolis.

Présent(e)s

Mmes Nadine Richon
 Christina Györkös
 Isabelle Moinet
 Romaine Morard
 Nathalie Dongois
 Nathalie Chiva
 Laura Barea (prise du PV)

Excusé(e)s

Mmes Christine Mohr
 Agnieszka Soltysik Monnet
 Gabriela Cordone

M. Daniel Oyon

Ordre du jour

- 1) **PRESENTATION PAR MMES MARINE ANTILLE ET STEPHANIE NAGY DE NOTRE QUESTIONNAIRE FINAL AINSI QUE D'UNE SYNTHÈSE DU RAPPORT DESTINÉ À LA DIRECTION..... 2**

- 2) **ELABORATION DES QUESTIONS À POSER AUX RH EN VUE DE LA SÉANCE DU 1^{ER} MAI 2014. 3**

Accueil

La présidente souhaite la bienvenue à tout le monde.

1) Présentation par Mmes Marine Antille et Stéphanie Nagy de notre questionnaire final ainsi que d'une synthèse du rapport destiné à la Direction.

Discussion sur la synthèse du rapport pour la validation auprès de la Direction. Nadine se chargera de leur présenter rapidement le résultat pour un envoi du questionnaire au personnel UNIL autour du 28 avril 2014.

- Contenu : introduction, objectif, population cible... Problème avec la dénomination des « corps intermédiaires et corps enseignants », les deux termes pouvant prêter à confusion. Pour plus de clarté l'indication s'arrêtera à « tous les collaborateurs-trices de l'UNIL ».
- Méthodologie : un calendrier a été mis en place. Il faudra préciser quand le questionnaire sera diffusé. Il faut compter à peu près deux mois entre la diffusion du questionnaire et l'analyse des réponses. Les questions ont été posées selon les 4 axes définis avec la CoPers : conditions générales de l'emploi, infrastructures et ressources, communication et information et cadre de travail.
- Rédaction des items (questions) : toutes les phases sont détaillées dans le questionnaire final. Le but de l'enquête est de poser des questions sur les conditions de travail. Certaines ont donc été enlevées car elles étaient trop ciblées et sortaient ainsi de ce cadre. Aucune question n'est donc posée en relation avec les enfants, mais elles pourront toujours l'être dans un deuxième temps, par le biais d'un autre questionnaire. A la fin de chaque partie, les personnes interrogées pourront s'exprimer plus largement dans la rubrique « remarques et précisions ».
- Phase test : le panel des volontaires choisis pour répondre au 1^{er} questionnaire a fait des remarques constructives, dont se sont inspirées Mmes Antille et Nagy pour l'élaboration du questionnaire final. Dès qu'une question n'était pas très claire pour au moins 2 personnes, elles l'ont reformulée. Les questions sont bien détaillées, afin d'avoir les réponses les plus précises possibles.
- Questionnaire : pour le moment un seul lien est proposé pour les réponses. Il est donc ainsi possible que certaines personnes répondent plusieurs fois, ou que d'autres, qui ne sont pas concernées par le questionnaire, y répondent également... Cela crée

un problème de crédibilité, car le questionnaire risquerait d'être faussé avec ce genre de système. Il serait préférable d'avoir les adresses mails des personnes concernées, afin de leur envoyer un lien personnel, à partir duquel elles seront identifiées. Il y aura donc moins de risque de compromettre le questionnaire, et donc son efficacité. La demande sera faite au département des RH. Un problème risque de se poser avec les chargés de cours, dont les RH ne semblent pas disposer des adresses.

L'idée du questionnaire est de rester général, en ménageant quatre questions ouvertes à la fin de chaque thématique.

Un espace libre est disponible à la fin du questionnaire, afin que les personnes puissent s'exprimer librement sur toutes les thématiques abordées dans le questionnaire, et même sur d'autres, s'ils le souhaitent.

Il n'y a pas encore d'indication à la fin du questionnaire concernant la publication des résultats, car la CoPers ne s'est pas encore déterminée quant à la manière de les communiquer, éventuellement sous la forme d'une invitation à une présentation collective. Il est toutefois indiqué dans l'introduction au questionnaire que la CoPers garantit le suivi des résultats. Nous pourrions y ajouter « le suivi et la communication des résultats ».

2) Elaboration des questions à poser aux RH en vue de la séance du 1^{er} mai 2014

En vue de cette séance, à laquelle assistera la présidente de la Copers, éventuellement d'autres membres volontaires, avec la responsable du service des Ressources Humaines (RH), Madame Carmen Santiago, certaines questions ont été rassemblées en vue notamment de préparer notre prochaine rencontre avec la Direction.

La question du travail des collaborateurs unil le dimanche est abordée, notamment sous l'angle de la base légale prévoyant le taux de compensation de ces heures. Si nous savons que nous ne sommes pas soumis à la loi fédérale sur le travail mais à la LPers, la CoPers se demande si le taux de compensation des heures travaillées le dimanche se différencie de celles travaillées le samedi et si le taux de compensation ne devrait pas être mentionné dans le contrat au regard du cahier des charges de certains collaborateurs. Telles sont les questions sur lesquelles la CoPers souhaiterait quelques éclaircissements.

Concernant les questions sur les primes d'ancienneté, les autres CoPers de l'Etat de Vaud veulent rencontrer M. Pierre-Yves Maillard, Chef du Département de la santé et de l'action sociale. La CoPers UNIL se demande si elle doit participer à cette réunion : l'UNIL est-elle concernée par cette politique générale ou a-t-elle sa propre politique en matière d'ancienneté ?

Agenda des prochaines séances :

- Séance CoPers le **mardi 29 avril 2014**, 11h15 (salle à définir).

La séance est levée à 13h30.